



PREMIER MINISTRE



**MIPROF**  
MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
POUR LA PROTECTION DES FEMMES  
CONTRE LES VIOLENCES ET LA LUTTE  
CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Paris, le 20 juillet 2016

Madame, Monsieur,

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) et la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), ont initié un travail de recueil et d'analyse des données disponibles sur la traite des êtres humains en France ainsi que les moyens de lutte mis en œuvre face à ce phénomène.

L'objectif est d'améliorer la connaissance et la visibilité du phénomène, d'en mesurer l'ampleur, de mieux connaître les parcours et les besoins des victimes. Ce travail s'inscrit notamment dans le cadre de la mesure n°20 du Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2014-2016 (PANTEH).

Deux principales initiatives ont été engagées :

- le recueil de données issues de l'activité des associations accompagnant des personnes victimes de TEH ;
- l'exploitation et l'analyse des statistiques administratives (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, préfetures, OFPRA).

Nous vous sollicitons dans le cadre de la première initiative. Le questionnaire que nous vous envoyons aujourd'hui a été élaboré en collaboration avec le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » et s'adresse aux principales associations accompagnant des victimes de traite des êtres humains en France métropolitaine et dans les DOM-COM. Il concerne l'ensemble des victimes quelle que soit la forme d'exploitation subie (exploitation sexuelle, servitude domestique, travail forcé, mendicité forcée, contrainte à commettre des délits, trafic d'organes, etc.).

L'objectif de l'étude est d'estimer le nombre de victimes de traite des êtres humains (TEH) potentielles, repérées et suivies chaque année par les associations sur le territoire français. Il s'agit également de mieux connaître leur profil, leurs parcours et leurs besoins en termes de prise en charge et d'accompagnement.

Les résultats de cette étude feront l'objet d'une publication au second semestre 2016. L'étude a vocation à être reproduite annuellement.

Pour toute information concernant ce questionnaire, merci de vous adresser à Amandine SOURD ([amandine.sourd@inhesj.fr](mailto:amandine.sourd@inhesj.fr) ou 01.76.64.89.69).

Nous vous remercions pour votre participation et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs

**Le chef de l'ONDRP**



**Christophe SOULLEZ**

**La Secrétaire générale de la MIPROF**



**Élisabeth MOIRON-BRAUD**